

«Notre richesse dépend de notre accès au marché européen»

FER GENÈVE Le Conseiller fédéral Ignazio Cassis défend les bilatérales III comme un levier clé de sécurité juridique, de prévisibilité et d'accès au marché pour les entreprises suisses.

STEVEN KAKON

Trois Conseillers fédéraux, six secrétaires d'État, treize ans de négociations.

Invité à la FER Genève le 20 avril, le Conseiller fédéral Ignazio Cassis a choisi cette formule pour donner la mesure de l'ampleur et de la persévérance qu'a exigé le chantier des bilatérales III, âprement négocié avec l'Union européenne. Devant un auditorium comble, réunissant responsables politiques et acteurs de l'économie pour cette conférence exceptionnelle, le chef du Département fédéral des affaires étrangères a expliqué pourquoi ce paquet d'accords, aujourd'hui entré dans sa phase décisive, est devenu incontournable.

«Vendre vos produits»

«Produire ne suffit pas, il faut vendre vos produits», insiste-t-

il. Alors qu'un franc sur deux de notre prospérité vient de l'exportation, «notre richesse dépend directement de notre accès au marché. L'Union européenne est de loin le plus important». D'où la volonté du Conseil fédéral de stabiliser et d'actualiser la voie bilatérale existante. Faute de quoi, avertit Ignazio Cassis, elle va mourir à petit feu. Il insiste sur la nature résolument helvétique de la solution proposée. «Les bilatérales III sont une solution suisse visant un accès au marché européen à la carte, sans adhésion, mais avec des règles claires et une sécurité juridique.» Autant d'éléments indispensables à la planification, à l'investissement et à l'embauche au sein des entreprises.

Sécurité

Si les bilatérales sont aujourd'hui jugées indispensables,

c'est aussi parce que le contexte mondial a radicalement changé. «Nous avons connu une longue période de globalisation», décrit Ignazio Cassis. Un monde ouvert, interconnecté et prévisible, fait de règles communes. «Aujourd'hui, ce monde a basculé avec le retour de la force.» Depuis l'échec de l'accord cadre institutionnel, un facteur s'est imposé comme central: la sécurité. Devenue un élément structurant des relations internationales, elle renforce, aux yeux du Conseil fédéral, la nécessité d'entretenir avec les pays voisins des relations «calmes, solides et réglées par le droit».

«Chacun des accords doit pouvoir être accepté par le peuple»

Le premier volet du paquet concerne ainsi la mise à jour des accords actuels, notamment dans les transports terrestres et aériens, le commerce des produits alimentaires, la reconnaissance mutuelle des évaluations de conformité et la libre circulation des personnes. Le second volet ouvre la porte au développement futur des



Le Conseiller fédéral Ignazio Cassis est venu parler des Bilatérales III à la FER Genève. Photo SK/ER

relations avec l'UE, à travers de nouveaux accords dits d'élargissement sur l'électricité, la sécurité alimentaire et la santé. Le Conseil fédéral a transmis le dossier au Parlement le 13 mars dernier. Celui-ci devra l'examiner, éventuellement l'amender,

avant que le peuple ne se prononce, probablement en 2027 ou 2028. La proposition du Conseil fédéral laisse toutefois une marge de manœuvre politique: «chacun des accords doit pouvoir être accepté par le peuple», précise Ignazio Cassis.

Attention, la stabilisation des relations bilatérales constitue le socle indispensable. Les trois accords d'élargissement pourront être acceptés ou refusés séparément, mais seulement si le peuple dit «oui» à la stabilisation. ■